



**PRÉFET
DE LOIR-ET-CHER**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Vendredi 27 mars 2020

Coronavirus : point de situation à l'EHPAD de Coinces à Salbris

La situation de l'EHPAD "de Coinces" à Salbris (99 places d'hébergement) a fait l'objet, depuis l'apparition des premiers cas de COVID19, d'un travail collaboratif soutenu entre la direction de l'établissement, les directions des Ehpads d'Yvoy le marron et Bracieux, le Centre hospitalier de Romorantin-Lanthenay, l'ARS Centre-Val de Loire, la Préfecture de Loir-et-Cher, le Conseil départemental, ainsi que la mairie de Salbris. L'ensemble des acteurs s'est attaché à mettre en place un renforcement des mesures de sécurité et d'hygiène pour faire barrière à la propagation du virus, mais également un renfort matériel, logistique et humain pour soulager les équipes soignantes et hôtelières de l'établissement.

En dépit de l'engagement du personnel soignant et du volontarisme de son équipe de direction, nous avons le regret de confirmer, à ce jour, 10 décès en lien possible avec le COVID 19. En outre, 1 résident et 5 agents de l'EHPAD dont son directeur ont été confirmés Covid-19.

Au regard des risques de transmission du virus au sein de cet établissement qui accueillait depuis le 17 mars 2020, 92 personnes âgées dépendantes, **des mesures de sécurité sanitaire renforcées ont été déclenchées sur place pour isoler les patients, confiner les professionnels concernés et renforcer les mesures d'hygiène:**

- un confinement vis-à-vis de l'extérieur (visites non autorisées conformément aux instructions nationales) et à l'intérieur (les résidents sont maintenus dans leurs chambres),
- l'application des gestes barrières,
- un suréquipement médical pour les soignants (sur-blouse, masques, gel hydro alcoolique).

Une attention particulière est portée à chaque résident.

De même, par obligation les professionnels de santé confirmés Covid-19 sont confinés à leur domicile pour une période minimum de 14 jours.

La situation de l'EHPAD de Salbris, engagé depuis plusieurs jours dans la crise, nécessite un appui renforcé et adapté de l'ARS pour accompagner l'intervention des directeurs des 2 EHPAD remplaçant le directeur titulaire malade. Les interventions ont permis de consolider l'équipe en personnel soignant, administratif et technique, avec un apport complémentaire des matériels de protection, et organiser l'accompagnement des personnes au sein de l'établissement.

Toute l'équipe mobilisée de l'EHPAD fait en sorte d'accompagner dans les meilleures conditions les résidents dans cette période épidémique.

L'équipe soignante va pouvoir compter, dans les jours à venir, sur le retour des premiers personnels confinés par mesure de précaution.

Par respect vis-à-vis des familles des résidents, qui compte tenu des mesures en vigueur ne sont plus en contact réguliers avec leurs proches, le sens de la mesure et de la responsabilité s'imposent à tous concernant la couverture médiatique de l'EHPAD.

Contact presse :

Christophe LUGNOT, Directeur de cabinet

Tél. : 02 38 77 39 26 – 07 62 90 90 52 / ars-cvl-presse@ars.sante.fr